



Observatoire Départemental Sécurité Routière

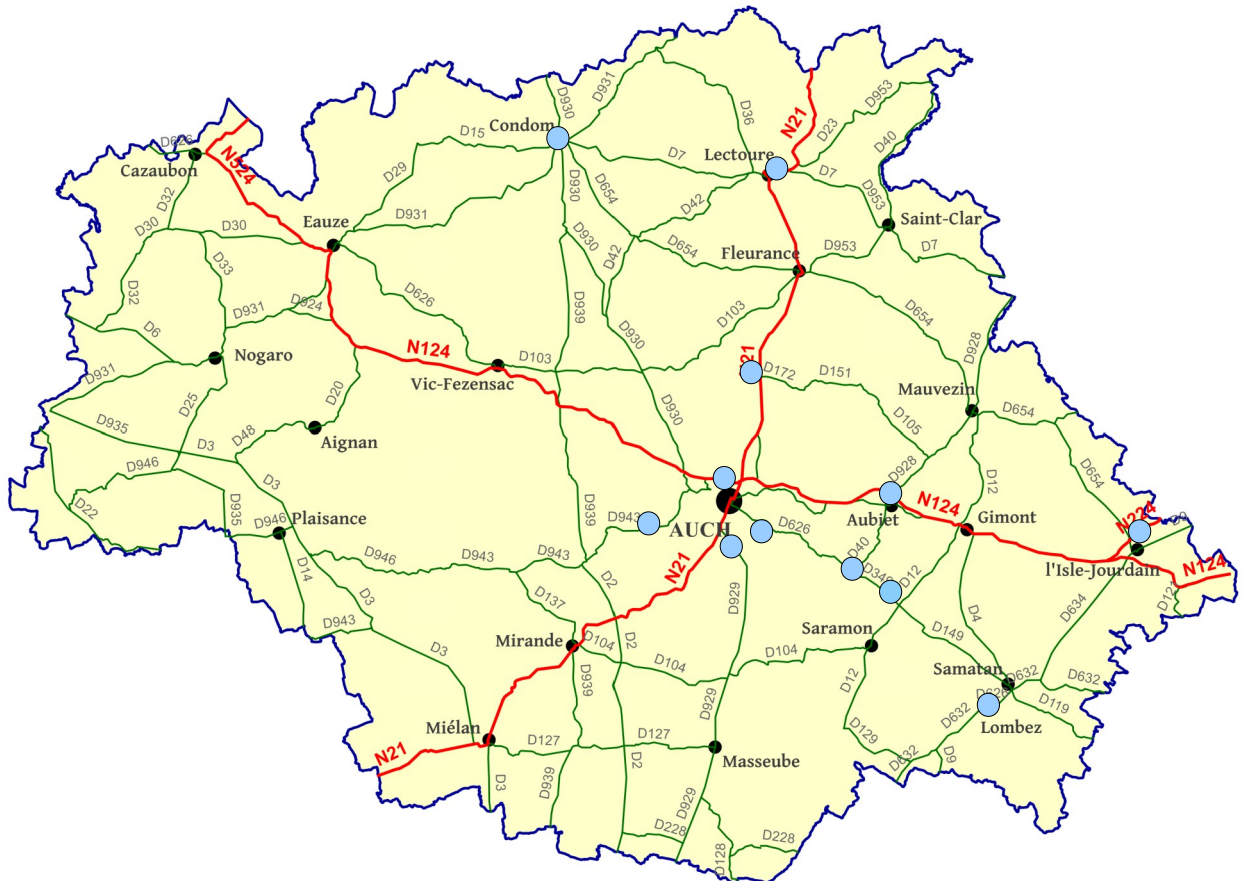
Les chiffres du mois de novembre 2022

Sources : Gendarmerie Nationale et Sécurité Publique

Tués
Blessés
Accidents corporels

Evolution / Nov 2021	
0	↓ 3
10	↓ 11
8	→ 8

Accidents mortels 2022



● du mois
● depuis le début de l'année

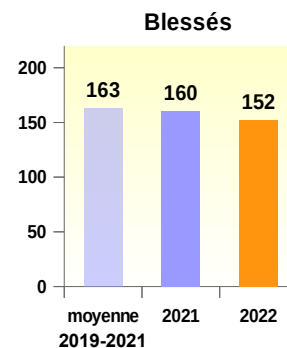
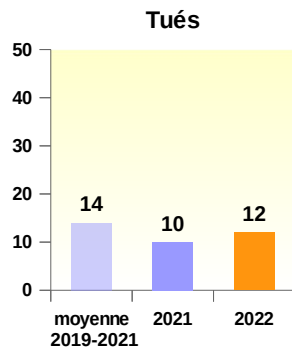
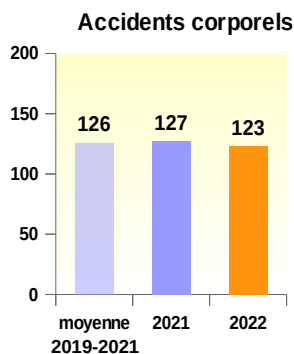
Direction
Départementale
des Territoires
du Gers

Observatoire
Départemental
Sécurité
Routière

Coordonnées:

19, place du Foirail
BP 342
32 007 Auch Cedex
Tél: 05 62 61 46 46
Fax : 05 62 61 46 64

Les chiffres depuis le début de l'année



Les chiffres sur les 12 derniers mois

Bilan sur les 12 derniers mois	Accidents corporels	Tués	Blessés
Décembre 2021 – Novembre 2022	138	12	169
Décembre 2020 – Novembre 2021	136	10	170
Evolution	+ 1 %	+ 20 %	- 1 %

(*) variation exprimée en valeur absolue (un pourcentage sur des petits nombres n'étant pas représentatif)

Quelques conseils et rappels de prévention

A la veille des **fêtes de fin d'année**, il convient de rappeler que **l'alcool, la drogue et la conduite sont incompatibles**.

L'alcool est la première cause de mortalité sur les routes.

Chaque année, plus de **1 000 personnes perdent la vie** sur les routes françaises dans des accidents dont l'une des causes est la consommation excessive d'alcool. **Dans le Gers, ces 5 dernières années, le facteur alcool était présent dans 1 accident mortel sur 4.**

L'alcool influe sur le comportement du conducteur, sans que ce dernier en prenne réellement conscience. L'alcool altère toutes les capacités nécessaires à la conduite (concentration, lucidité, réactions...).

L'estimation des distances est faussée. Le champ de vision se réduit, altérant la perception latérale des objets. Le **temps de réaction augmente** considérablement. La sensibilité à l'éblouissement est plus importante.

Chaque verre consommé fait en moyenne monter le taux d'alcool de **0,25g** d'alcool par litre de sang.

Conducteurs novices, c'est en pratique 0 verre d'alcool car vous ne pouvez pas dépasser **0,20g** d'alcool par litre de sang (ou 0,1mg d'alcool d'air expiré).

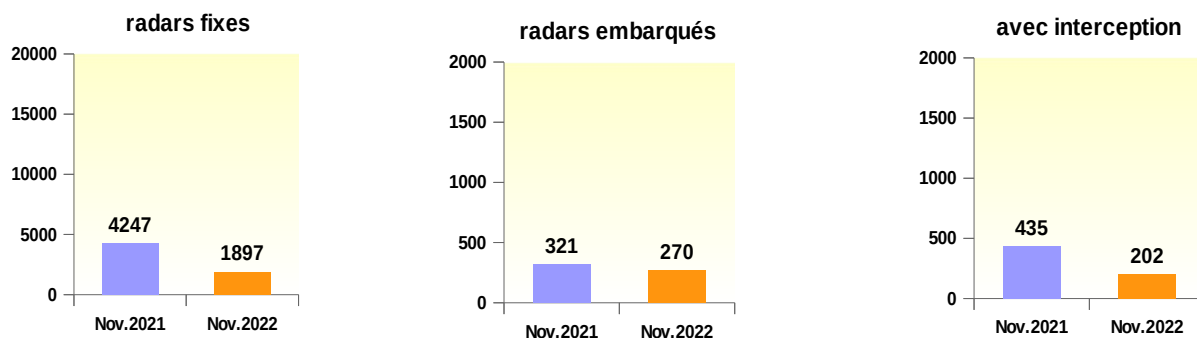
Ayez le réflexe de mesurer votre alcoolémie avec un **éthylotest** (en vente en pharmacie, dans les grandes surfaces, dans la plupart des points de presse et centres auto).

La sécurité routière recommande à tous et à chacun de s'organiser au mieux en cette fin d'année pour éviter absolument de mélanger alcool et conduite.

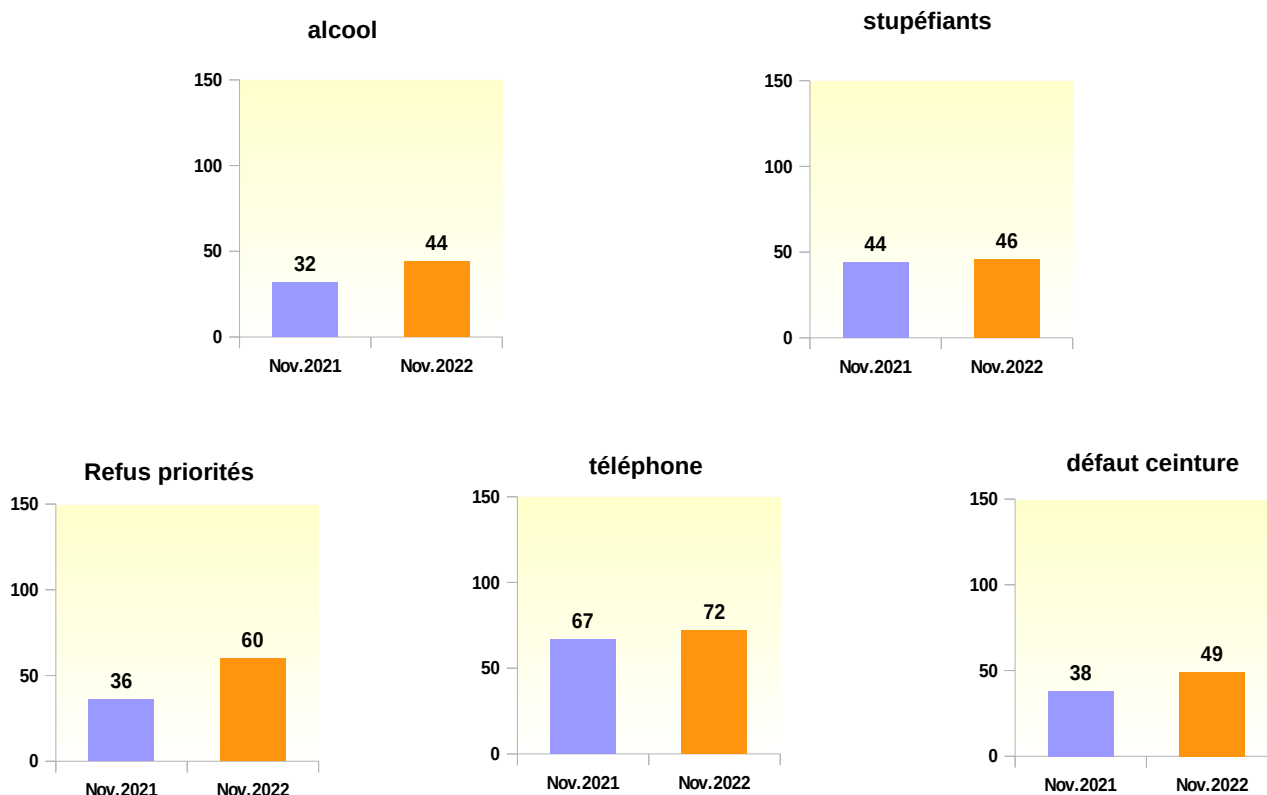
Retrouvez les **bons conseils pour retenir un ami qui a bu** sur :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/nos-10-conseils-pour-retenir-un-ami-qui-bu>

Contrôles vitesse (nombre d'infractions)



Autres contrôles (nombre d'infractions)



Réglementation – Sanctions

Drogue au volant : la réglementation

Quelles sont les peines encourues ?

- . jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 4 500 euros d'amende
- . jusqu'à 3 ans et 9 000 euros d'amende si le conducteur a également consommé de l'alcool
- . jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende en cas d'accident mortel
- . jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende en cas d'accident mortel quand le conducteur commet une infraction avec une circonstance aggravante supplémentaire (stupéfiants et alcool par exemple).

Des peines complémentaires peuvent être :

- . la suspension du permis de conduire jusqu'à 3 ans ;
- . l'annulation du permis avec interdiction de le repasser pendant 3 ans ou plus ;
- . l'obligation d'accomplir un stage de sensibilisation à la sécurité routière ou encore un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants.